

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 juillet 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 3018)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 1251

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
Mme Perrine Goulet

à l'amendement n° 1250 du Gouvernement

ARTICLE 11 TER

Supprimer les deux premiers alinéas.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.